

Annexe C

Depuis 2007, nous avons rencontré les représentants d'Hydro-Québec à plusieurs reprises pour regarder les tracés de ligne d'alimentation proposés qui serait acceptable pour nous compte tenu des projets de développements à venir. Ils se sont toujours dis ouvert à discuter.

Nous avons aussi eu plusieurs rencontres avec la Ville de Saint-Augustin pour planifier l'échéancier du développement à venir. La Ville est donc au courant du développement résidentiel et commercial à venir. La Ville fait présentement des démarches auprès des autorités pour faire une modification au prochain schéma d'aménagement.

Notre interrogation est donc la suivante :

Pourquoi Hydro-Québec dit ne jamais avoir eu connaissance des projets résidentiels et commerciaux sur le secteur qui est considéré comme une zone d'expansion urbaine?

Depuis le début, Hydro-Québec se disait prêt à tenir compte de nos commentaires pour le tracé de la ligne, mais on se demande aujourd'hui si ce n'était que pour projeter une bonne image et attirer notre sympathie. Absolument rien n'a été modifié pour améliorer le tracé proposé qui semble plaire seulement à Hydro-Québec et la Ville.

Pourquoi la Ville de Saint-Augustin a négligé de faire part à Hydro-Québec de ses projets d'expansion sur le secteur visé par la ligne d'alimentation? Pourtant la Ville a 2 demandes de dézonage sur leur bureau depuis plus de 2 ans.

Pourquoi ce serait les propriétaires qui devraient payer pour la négligence des grosses machines gouvernementales qui se disent prêts à tout pour le volet environnemental en sachant qu'ils ont des moyens financiers gigantesques pour se défendre en comparaison aux propriétaires agricoles.

Drôlement, depuis l'ouverture de l'audience publique sur ce projet il y a environ 1 mois, Hydro-Québec et la Ville sont plus flexible pour discuter du tracé de la ligne d'alimentation. Nous avons même été convoqués à une réunion d'urgence hier soir devant le conseil municipal, en présence des représentants d'Hydro-Québec, la veille du dépôt de notre mémoire! Lors de cette rencontre, on nous a dit de ne pas venir perdre notre temps ce soir! On nous a fortement conseillé de ne pas déposer de mémoire au BAPE pour ne pas nuire au déroulement des travaux et à l'avancement du projet en nous menaçant de retarder d'autres projets en cours par notre partenariat.

Nous vous demandons, messieurs les commissaires, de retourner le promoteur et les autorités municipales faire leur devoir correctement pour le meilleur intérêt de tous les propriétaires concernés. Le tracé final doit être satisfaisant pour tous les agents concernés, non pas seulement pour Hydro-Québec et la Ville qui souhaite réaliser leur projet le plus vite possible sans prendre le temps de bien évaluer les impacts économiques et considérer l'opinion des propriétaires agricoles.

En plus du plan d'implantation du projet Faubourg Fossambault présenté à l'annexe B, nous joignons à l'annexe D du mémoire une deuxième proposition de tracé, suite à nos rencontres avec Hydro-Québec et la Ville. Ce tracé affecte au minimum la pollution visuelle, la coupe de bois (1 km de coupe en moins) et la longueur du tracé (économie estimé à 3,5M\$).

Économies réalisés avec le tracé de l'annexe D par rapport à celui actuellement proposé par Hydro-Québec :

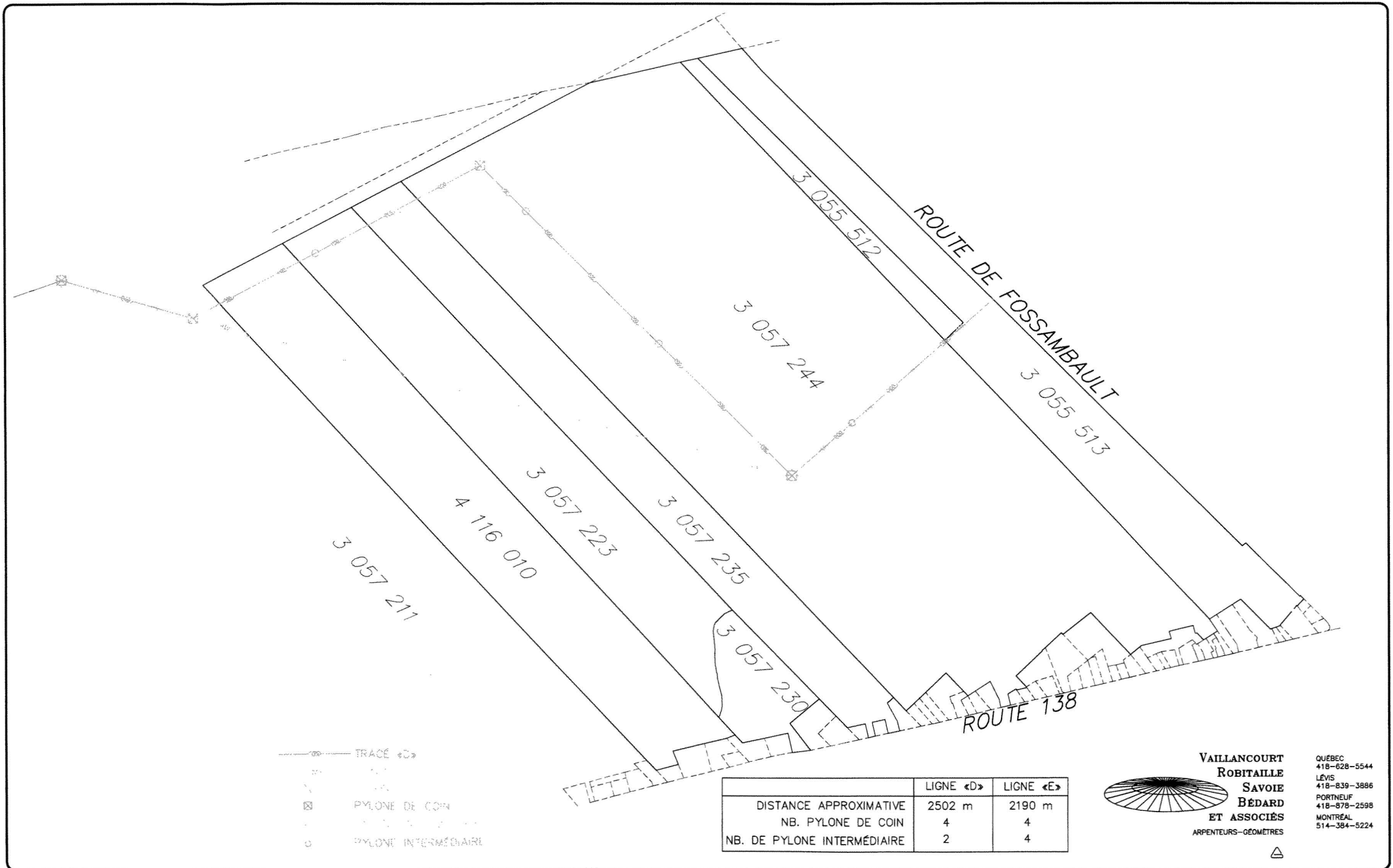
- Tracé supplémentaire de 312 mètres 500,000\$
- 2 pylônes de coins supplémentaires 3, 000,000\$

Total 3, 500,000\$

Comment une ville peut demeurer impartiale quand elle profite de toutes sortes de retombées gratuites et de tous ces millions!

- Frais Hydro = revenus de redevance pour la ville
- Terrain acheté à la municipalité pour le poste
- Les services municipaux de la rue Lisbonne payés en partenariat par Hydro et les paliers de gouvernements
- Emplacement et infrastructure de la piste cyclable au frais d'Hydro-Québec
- Boulevard Fossambault rénové pour les conduites sous-terraines au frais d'Hydro-Québec
- Route 138 réaménagée pour les conduites sous-terraines au frais d'Hydro-Québec

Hydro-Québec devrait modifier son tracé pour préserver 1km de boisé additionnel et se servir des économies de 3,5M\$ sur la longueur du tracé pour dédommager les cultivateurs touchés qui devraient être ouverts à négocier pour une partie des économies réalisées, et à accepter un certain encombrement sur leur terre pour en arriver à une bonne entente avec Hydro-Québec.



TRACÉ «D»
 PYLONE DE COIN
 PYLONE INTERMÉDIAIRE

| | LIGNE «D» | LIGNE «E» |
|-----------------------------|-----------|-----------|
| DISTANCE APPROXIMATIVE | 2502 m | 2190 m |
| NB. PYLONE DE COIN | 4 | 4 |
| NB. DE PYLONE INTERMÉDIAIRE | 2 | 4 |



**VAILLANCOURT
 ROBITAILLE
 SAVOIE
 BÉDARD
 ET ASSOCIÉS**
 ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

QUÉBEC
 418-628-5544
 LÉVIS
 418-839-3886
 PORTNEUF
 418-878-2598
 MONTRÉAL
 514-384-5224